
En cas d'accident, toujours appelé un mécanicien de machine fixe licencié et ayant une connaissance des lieux ainsi que du système.

**NE JAMAIS TRAVAILLER SEUL
AVEC L'AMMONIAC.**

**NE JAMAIS FAIRE DE RÉPARATION
MAJEURE LORSQU'IL Y A DES
ACTIVITÉS DE PRÉVU EN MÊME
TEMPS.**

**Si vous ressentez un ou plusieurs
symptômes :**

- Demander à vous coéquipiers s'ils ont eu des malaises du même genre. Si c'est le cas, évacuer l'aréna
- Faire appel au service d'urgence : 911
- Premiers secours : En cas d'incommodation par un gaz, amener la personne dans un endroit aéré
- Contact avec les yeux (ammoniac) : Rincer abondamment les yeux avec de l'eau
- Contact avec la peau : Retirer rapidement les vêtements contaminés, rincer la peau avec beaucoup d'eau
- Service répertoire toxicologique :
☎ (514) 873-6374
- Centre Anti-Poison du Québec :
☎ 1-800-463-5060



Collaboration :

Association des Arénas du Québec

A.A.Q. Abitibi-Témiscamingue

A.A.Q. Saguenay / Lac St-Jean

Chibougamau / Chapais

**LA SECURITE DES
EMPLOYES D'ARENAS...**

**C'est notre affaire
C'est l'affaire de tous**



À quelques reprises au Québec, certains gaz comme l'ammoniac, le fréon 22, les chaudières à vapeur et à l'eau chaude, ont occasionnés des accidents malheureux.

Ces gaz et systèmes se retrouvent presque toujours dans notre milieu de travail :
LES ARÉNAS.

Voici quelques conseils pratiques ainsi que la définition des gaz en cas de problème. La sécurité des employés est primordial pour un bon environnement de travail

Information sur le produit

Fréon 22

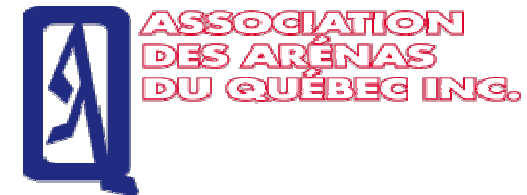
- Dénomination chimique : Chlorodifluorométhane
- État du produit : Gaz liquide, sous pression
- Apparence : Gaz et liquide incolore
- Odeur : Faible odeur d'éther
- Risques d'incendie ou d'explosion : Gaz ininflammable
- Condition réactive : Flamme nue, température élevée (>149°C)
- Relativement peu toxique : Peut avoir des effets narcotiques et danger d'arythmie cardiaque

Ammoniac

- Dénomination chimique : Ammoniac anhydre (nh3)
- État du produit : Gaz liquide sous pression
- Apparence : Gaz et liquide avec très forte odeur
- Risques d'incendie ou d'explosion : Gaz ininflammable
- Condition réactive : 651oC avant de s'autoenflammer
- Très toxique : L'ammoniac, sous forme de gaz, est irritant pour les yeux et les voies respiratoires supérieures (nez et gorge). L'exposition à de fortes concentrations peut entraîner une irritation de la peau, des dommages à la cornée, de la toux, des douleurs à la poitrine, des difficultés respirations et une suffocation. Dans les cas grave, les symptômes peuvent évoluer vers l'œdème pulmonaire et entraîne la mort par asphyxie.
- L'ammoniac est très peut absorbé par l'organisme.

Chauffage à vapeur à haute et basse pression ainsi que chauffage à l'eau chaude

- Si vous n'êtes pas qualifié, ne jamais redémarrer une bouilloire qui est en arrêt d'alarme.
- En cas de fuite d'eau ou de vapeur sur le système, procéder immédiatement à l'arrêt d'urgence.
- S'il y a des odeurs de gaz, évacuer immédiatement les lieux et contacter les services d'urgence.
- Toujours faire un entretien préventif et une vérification visuelle quotidienne.



QUOI FAIRE EN CAS DE DÉVERSEMENT MAJEUR DE GAZ OU EXPLOSION, MÊME MINEUR...

- Évacuer l'aréna selon le plan d'évacuation en vigueur
- Téléphoner le service d'urgence 911
- Assurez-vous qu'aucun employé manque à l'appel